

# Communiqué de presse

Zurich, le 3 novembre 2025

# Collecte de capitaux de SFP AST Swiss Real Estate

La SFP Fondation de placement procède à une collecte de capitaux au quatrième trimestre 2025 pour le groupe de placement SFP AST Swiss Real Estate. Le volume cible de la collecte de capitaux est d'environ CHF 200 millions.

Les nouveaux capitaux serviront à poursuivre l'extension du portefeuille immobilier de grande qualité et à développer le portefeuille existant. Des biens immobiliers d'une valeur d'environ CHF 120 millions ont déjà été notariés et ont été intégrés au groupe de placement au 1<sup>er</sup> novembre 2025. En outre, d'autres biens immobiliers d'une valeur totale de plus de CHF 80 millions font actuellement l'objet d'un examen approfondi et plus de CHF 200 millions de biens immobiliers en développement sont liés, qui seront intégrés au groupe de placement une fois achevés.

La collecte de capitaux doit permettre de développer le pipeline d'acquisitions et de développements existant afin d'élargir le portefeuille conformément à la stratégie d'investissement. Conformément à la stratégie, la croissance future restera axée sur des biens immobiliers de grande qualité bénéficiant d'un emplacement privilégié. Actuellement, environ 85% du portefeuille est investi dans des biens immobiliers situés dans des grandes villes et leurs agglomérations («KGAST mixte» env. 65%). L'allocation cible reste inchangée à 60% pour les logements.

### Délai de souscription

Le délai de souscription commence le 17 novembre et se termine le 12 décembre 2025 à 12h00. Si la collecte de capitaux est fortement sursouscrite, la fondation de placement se réserve le droit, à la fin du délai de souscription et afin de garantir l'égalité de traitement de tous les investisseurs, de procéder à une réduction proportionnelle de toutes les souscriptions.



## Informations sur la collecte de capitaux

Approche	«best effort»
Volume minimum de souscription	Minimum 100 droits
Prix d'émission	NAV déterminant à la date de libération, majoré de 1.00% de protection contre la dilution (au profit du groupe de placement) et de 0.25% de commission de distribution
Date de libération (date de valeur)	14 janvier 2026
Numéro de valeur / ISIN	43 753 274 / CH0437532747
Procédure d'attribution	Si la collecte de capitaux est fortement sursouscrite, la fondation de placement se réserve le droit, à la fin du délai de souscription et afin de garantir l'égalité de traitement de tous les investisseurs, de procéder à une réduction proportionnelle de toutes les souscriptions.
Abruf	Au moins 50% du volume de souscription sera appelé au 14 janvier 2026. Des informations sur l'appel d'un éventuel capital restant seront fournies au cours de la libération.
Délai de souscription	Début : 17 novembre 2025 Fin : 12 décembre 2025 (12h00)

Nous vous présenterons plus de détails sur la collecte de capitaux lors de la téléconférence du 13 novembre 2025 ou lors d'un entretien individuel.

Les téléconférences relatives à la collecte de capitaux auront lieu comme suit :

- Jeudi 13 novembre 2025, 9h00 Présentation en allemand
- Jeudi 13 novembre 2025, 10h00 Présentation en anglais

Pour convenir d'un rendez-vous pour un entretien personnel, vous pouvez vous adresser aux équipes de Client Relationship Management à Zurich et Lausanne ainsi qu'à Matthias Flückiger, gestionnaire de portefeuille.

Le bulletin de souscription et la déclaration d'adhésion peuvent être téléchargés <u>ici</u>.

### Informations complémentaires

Le rapport annuel et le prospectus du SFP AST Swiss Real Estate sont disponibles sur www.sfp-ast.ch.



#### Contact

Philippe Rothlin Gérant

SFP Fondation de placement +41 43 344 74 26 rothlin@sfp.ch

Matthias Flückiger Gestionnaire de portefeuille

Swiss Finance & Property Funds SA +41 43 344 62 59 flueckiger@sfp.ch

# Dr Patrick Sege Head Client Relationship Management & Marketing

Swiss Finance & Property SA +41 43 344 61 31 sege@sfp.ch

#### SFP AST Swiss Real Estate

SFP AST Suisse Real Estate propose aux institutions de prévoyance suisses un portefeuille diversifié à l'échelle nationale. Conformément à sa stratégie, le groupe de placement investit directement dans l'immobilier suisse. Le placement s'adresse aux institutions de prévoyance et autres institutions exonérées d'impôt ayant leur siège en Suisse et qui servent à la prévoyance professionnelle. Cela comprend toutes les institutions du 2e pilier exonérées d'impôt domiciliées en Suisse. Vous trouverez de plus amples informations sur <a href="https://www.sfp-ast.ch.">www.sfp-ast.ch.</a>

#### Disclaimer

Le présent communiqué de presse ne constitue pas un prospectus au sens de l'ordonnance sur les fondations de placement (OFP) ou de la loi sur les services financiers (LSFin). Les décisions d'investissement doivent être prises exclusivement sur la base des documents statutaires et du prospectus, qui contiennent des informations sur les risques liés à un investissement. Le présent communiqué de presse est publié à titre informatif uniquement et ne s'adresse expressément pas aux personnes dont la nationalité ou le lieu de résidence interdit l'accès à de telles informations en vertu de la législation en vigueur. Toutes les déclarations prospectives contenues dans le présent communiqué de presse sont basées sur les informations dont disposait la fondation de placement SFP au moment de la publication. Ces déclarations sont soumises à des incertitudes et à des risques. Le lecteur doit donc être conscient que ces déclarations peuvent différer des événements futurs réels. Toutes les déclarations prospectives contenues dans le présent communiqué de presse sont basées sur les données dont disposait la SFP Fondation de placement au moment de la publication du présent communiqué de presse. La SFP Fondation de placement n'assume aucune obligation de mettre à jour les déclarations prospectives contenues dans le présent communiqué de presse à une date ultérieure en raison de nouvelles informations, d'événements futurs ou autres.